

demi de logements, moyennant quatre milliards de dollars. Il nous paraît donc évident que la crise du logement constitue un urgent appel à l'action et que cela nécessitera beaucoup d'imagination et de coopération à tous les paliers de gouvernement et dans l'industrie, qui est elle aussi directement concernée. Nous nous intéressons tous aux nouvelles techniques dans la construction domiciliaire, et j'espère que le ministre insistera sur le besoin et l'acceptabilité de maisons mobiles, des constructions de type modulaire et de préfabrication en série, de façon qu'on puisse produire de meilleurs modèles à prix plus modiques et que les logements de ce genre soient acceptables.

Lorsque nous parlons d'innovations et de techniques nouvelles, nous devons savoir que le nombre des mises en chantier a diminué de 95 p. 100 en Saskatchewan et, évidemment, nous sommes tous au courant de ce qui se passe à Toronto. Je crois que c'est le manque d'argent qui devrait nous inquiéter le plus, car c'est un facteur critique en matière de logement, bien sûr, il faut aussi souligner les taux d'intérêt plus élevés, qui ne sont pas pour arranger les choses. Je voudrais dire ceci: peu importe le nombre d'innovations ou de techniques que l'on nous présente, celles-ci seront sans grande utilité si l'on ne trouve pas des moyens pour assurer un volume suffisant de fonds hypothécaires.

Je prétends, en toute déférence, que le ministre a trois choix. Premièrement, il peut prendre les mesures voulues afin que la SCHL dégage plus de fonds hypothécaires. Il peut ensuite avoir des discussions approfondies avec les institutions de crédit qui semblent s'intéresser plus particulièrement au capital-actions. De fait, elles ont déclaré que le montant des fonds hypothécaires, quant à elles, sera mince. Je crois donc que le ministre doit revoir tout le problème, afin de s'assurer que des fonds hypothécaires seront affectés à cette fin.

Il devrait aussi discuter la question de l'habitation avec son collègue des Finances qui, à mon avis, et je le dis en toute déférence, semble peu se préoccuper de l'habitation, notamment par suite de la présentation de son Livre blanc dans lequel il inclut les logements dans les gains de capitaux et qui ne se soucie guère de la société nouvelle en négligeant d'accroître les fonds consacrés à l'habitation.

Pour terminer, je voudrais dire que le réaménagement urbain est lui aussi une réalité et que nous n'y échapperons pas tant qu'existeront ces mégapopolis. J'espère que le ministre repensera sa position à cet égard, car de nombreux Canadiens à faibles revenus ont besoin d'être aidés et dirigés dans ce domaine.

[M. Alexander.]

De ce côté-ci de la Chambre, nous nous réjouissons que l'industrie et le gouvernement se soient concertés pour essayer de résoudre le problème très critique du logement. Cependant, je le répète, la solution serait de fournir plus de fonds pour les prêts hypothécaires et d'abaisser les taux d'intérêt exorbitants.

M. John. Gilbert (Broadview): Le 2 février, lorsque le ministre chargé de l'habitation a annoncé le budget d'équipement de la Société centrale d'hypothèques et de logement, il a déclaré que 570 millions seraient affectés aux familles et aux personnes à faibles revenus. La ventilation de ce chiffre montrait que 265 millions seraient affectés aux logements sociaux, 105 millions aux habitations à loyer modique et aux projets d'habitation coopératifs, et que 200 millions seraient temporairement mis en réserve afin de pourvoir aux changements possibles ou à la redistribution budgétaire si le besoin se fait sentir. La déclaration faite aujourd'hui par le ministre concerne les 200 millions.

Le ministre a déclaré en février dernier que ce montant permettrait la construction de 35,000 unités d'habitation pour les familles à faible revenu. Je voudrais rappeler à la Chambre ce que j'ai déjà noté la semaine dernière, à savoir qu'il y a actuellement au Canada 100,000 familles inscrites sur les listes d'attente, et que les 35,000 logements qui seront construits cette année pourvoiront à moins du tiers de l'ensemble des besoins. L'objectif devrait se situer autour de 60,000 à 70,000 logements rien que pour cette année et nécessitera une augmentation appréciable des crédits affectés à l'habitation publique.

La déclaration d'aujourd'hui n'est qu'un exposé de faits et n'annonce aucune innovation en matière de logement. Le ministre a déclaré que 15 projets dans 10 villes différentes procureront 4,400 unités de logement et 200 lits dans des centres d'accueil et coûteront 56 millions de dollars. Il n'a donné aucun indice du type de projets dont il s'agit. Il n'a pas non plus indiqué s'il s'agissait d'appartements, de logements en copropriété, de maisons unifamiliales, de maisons en rangée, de maisons mobiles ou de logements coopératifs. Nous aimerions également savoir s'il s'agit de logements locatifs, s'il est possible de les acheter, s'il y a une échelle de salaires applicable à leur achat et, au besoin, une subvention de location.

Autre point important: nous aimerions savoir où va cet argent. Sont-ce uniquement les entrepreneurs privés qui en bénéficient, ou bien d'autres? En affectera-t-on une partie à des coopératives de logement? Je croyais que le ministre dirait quelques mots sur la conférence qui se tiendra dans les Maritimes et au cours de laquelle on cherchera le moyen de